

legataire universel quels sont les droits des autres enfants

Par aurora.ajs, le 19/09/2019 à 08:58

bonjours nous sommes trois frere et soeurs je vient de voir le testament de mon père qui fait de ma soeur legataire universel et mon frere et moi avont droit à quoi svp nous n'avons eu aucuns soucis jusqu'a présent merci de votre réponse

Par Visiteur, le 19/09/2019 à 09:17

Bonjour

Vous avez droit chacun à 25%, qui représentent votre réserve légale.

Votre soeur recevant la quotité disponible en plus, soit 25%+25%=50%.